

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 398

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 398 10 mars 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

398

Domaine public

Une fois de plus, non!

Tout est dit, semble-t-il. Tout a été dit et redit à propos des initiatives sur l'« emprise étrangère ». Portrait des xénophobes, analyses en profondeur des motivations des citoyens helvétiques, ceux qui refusaient de justesse les propositions de Schwarzenbach en juin 1970, ceux qui tournaient résolument le dos à Valentin Oehen en octobre 1974 malgré le soutien affirmé de près d'un tiers de l'électorat aux thèses du leader de l'AN, ceux qui semblent tentés aujourd'hui par un nouveau tour de vis concernant les naturalisations, mise en évidence des dangers graves que font courir les nouvelles initiatives à la population helvétique dans son ensemble (arbitraire légalisé et centralisation abusive dans la question des naturalisations, et ce ne sont que des exemples parmi d'autres), appels à la raison, appels à la modération, à une certaine humanité, et surtout des chiffres, des avalanches de chiffres, comme si le problème pouvait se résumer à son aspect quantitatif.

Depuis presque dix ans que cela dure, on n'en est pas, dans un camp comme dans l'autre, à une contradiction près. N'a-t-on pas vu James Schwarzenbach lui-même combattre la troisième initiative avec des arguments qui condamnent pratiquement la quatrième, celle-là même sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer le week-end prochain: « Doit être aveugle celui qui ne sait pas faire la différence entre l'année 1970, écrivait James Schwarzenbach en septembre 1974 dans la « Neue Zürcher Zeitung » fulminant contre les propositions des partisans de Valentin Oehen, c'est-à-dire l'année de la prospérité croissante, et l'année 1974, celle de la menace de récession. Ce qui était économiquement supportable en 1970, ce qui pouvait éventuellement servir de frein à la conjoncture, devient quatre ans plus tard une menace grave pour tous les salariés suisses et avant tout pour ceux des petites et moyennes entreprises ». Que retiendra le citoyen ou la citoyenne de ces volte-face ?

Subsiste au-delà de tout cela un fond passionnel que chaque partie tente d'exploiter à sa manière, ayant épuisé tous les autres moyens de convaincre. D'où un débat doublement faussé: faussé par cette manière de faire la part belle, en définitive, à l'irrationnel, faussé par l'incapacité du Conseil fédéral à se dégager du terrain de combat qu'avaient choisi les xénophobes; on attend toujours en effet des autorités politiques qu'elles proposent un règlement global de la question, où les aspects qualitatifs prendraient enfin le pas sur toutes les autres considérations (plafonds, taux, contingents et autres); jusqu'ici, dans cette perspective, seule l'initiative *Etre solidaires et quelques prises de position récentes sur le statut de saisonnier (Eglises, PSS, PDC)* semblent ouvrir une voie constructive de réflexion, indispensable à l'avenir. Il n'est pas question, une fois de plus, de céder aux sirènes xénophobes. Mais, le « non » acquis, il faudra comprendre comment notre système de démocratie directe a permis de plonger durablement dans l'angoisse une partie importante du monde du travail dans notre pays. On imagine mal peut-être le sentiment d'insécurité — encore accentué bien sûr par la récession — qui est le lot aujourd'hui de milliers de travailleurs étrangers, dont l'avenir professionnel, la vie est sans cesse remise en question par ce débat sur l'« emprise étrangère », toujours recommencé.

Certains ont trouvé dans la multiplication des initiatives xénophobes le prétexte à des projets de démantèlement des droits populaires, nul doute que la solution est ailleurs.

Et par-dessus tout, le véritable enjeu subsiste, qu'il faudra bien mettre à jour tôt ou tard: c'est la division du travail. Celle qui réserve à des minorités, taillables et corvéables à merci, toutes les besognes qui répugnent à une majorité plus confortable.

DANS CE NUMÉRO. Pp. 2/3 : Annexe de l'éditorial -
Dans les kiosques; pp. 4/5 : Que deviennent les « chrétiens » ?; pp. 6/7 : Fribourg : Tempête sur le petit écran - Point de vue; p. 8 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz.